

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-12 19SGADL0049

SEANCE DU
2 MAI 2019

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 49
Date de convocation : 26 avril 2019
Date d'affichage : 3 mai 2019

OBJET : AP/CP Collecte des déchets ménagers - Ajustement de l'échéancier

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 69
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 69
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers : <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 20 • n'ayant pas donné pouvoir : 2

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 02 mai à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Gilles DUTREMBLE - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Bernard DURAND - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Felix MORENO - M. Dominique RAVault - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Josiane GENEVOIS
Mme Marie ROUSSEAU
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Jean-Marc HIPPOLYTE)
M. FRIZOT (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)
Mme GRAZIA (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)
M. POLITI (pouvoir à M. Laurent SELVEZ)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
M. DUBAND (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme BUCHAUDON (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme FERRY (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)
Mme RAMES (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme BERARD (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Bernard REPY)
M. MICHEL (pouvoir à M. Gilles DUTREMBLE)
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Gilbert COULON)
M. BAUMEL (pouvoir à M. David MARTI)
Mme REYES (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. JAUNET (pouvoir à M. Pierre-Etienne GRAFFARD)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Roger BURTIN



Vu l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales relative au vote du budget d'investissement par autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales relatif aux caractéristiques des autorisations de programme,

Le rapporteur expose :

« Le conseil communautaire du 2 février 2017 a acté la mise en place d'une AP/CP pour la collecte des déchets ménagers.

Il est rappelé que, jusqu'en 2020, un effort particulier sera porté sur la mise en œuvre de conteneurs enterrés dans les immeubles, lotissements et points d'apports volontaires en milieu rural au titre de la modification du schéma de collecte.

Pour rappel, l'année 2019 est consacrée à l'augmentation de la capacité de renouvellement du parc de bacs sur le territoire. Est également intégrée, la mise en œuvre de points d'apports volontaires (PAV) à Sanvignes, les Bizots et le centre-ville de Montceau-les-Mines.

En 2020, le déploiement des PAV sera réalisé pour les deux communes restantes, à savoir Gévelard et Saint-Vallier.

La planification mise à jour pour cette opération peut être représentée ainsi :

	2017	2018	2019	2020	Total
Achats composteurs/bioseaux	10 548	23 185	20 000		
Mise en place d'un dispositif de géolocalisation des bennes à ordures ménagères	16 284	0	15 000		
Renouvellement du parc de bacs roulants	202 173	156 899	220 000	200 000	
Aménagement des points de regroupement	0	93 290	90 000		
Conteneurs enterrés et semi enterrés	252 055	204 065	180 000	424 561	
TOTAL	481 060	477 439	525 000	624 561	2 108 060

L'année 2018 comprend, en complément des réalisations ci-dessus, le rachat d'actions de CMR, pour 45 734 €.

Pour mémoire, la mise à jour de l'autorisation de programme, votée lors du conseil communautaire du 20 décembre 2018, était établie comme suit :

Libellé Autorisation Programme	N° Programme – Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)			
			2017	2018	2019	2020
Collecte des déchets ménagers	PDTCO075	2 108 060	481 060	620 000	525 000	482 000

Ainsi, il est proposé d'ajuster l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement, en fonction des réalisations 2018, comme suit :

Libellé Autorisation Programme	N° Programme – Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)			
			2017	2018	2019	2020

Collecte des déchets ménagers	PDTCO075	2 108 060	481 060	477 439	525 000	624 561
-------------------------------	----------	-----------	---------	---------	---------	---------

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'ajuster l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet de collecte des déchets ménagers établie comme suit :

Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)			
			2017	2018	2019	2020
Collecte des déchets ménagers	PDTCO075	2 108 060	481 060	477 439	525 000	624 561

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 3 mai 2019
et publié, affiché ou notifié le 3 mai 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

